PRINCIPALES MESURES DU PTÉ -- PUISSANCE

Extraits de aux fins du contre-interrogatoire par le ROEÉ du panel #3 d'Hydro-Québec, R-3905-2014, le 12 décembre 2014

_____

RDE, HQD, Suivi D-2011-162
http://www.regie-energie.qc.ca/audiences/Suivis/SuiviD-2011-162_PlanAppro_2011-2020/HQD_RapportPTE_01nov2012.pdf

Hydro-Québec Distribution,
État d'avancement 2012 du Plan d'approvisionnement 2011-2020

POTENTIEL TECHNICO-ÉCONOMIQUE
DE GESTION DE LA DEMANDE EN PUISSANCE
RÉSEAU INTÉGRÉ

Original : 2012-11-01 En liasse

Tableau 1 – Mesures retenues au secteur résidentiel

Mesures de chauffage	Description
Stockage thermique avec contrôle	Installation d'accumulateurs thermiques avec limitation de la recharge aux heures de pointe et reprise programmée selon les besoins du Distributeur
PAC appoint gaz	Ajout d'un appoint gaz au parc de pompes à chaleur
Biénergie additionnelle	Conversion du parc TAE avec système de chauffage central vers la biénergie
Gestion des points de consigne	Abaissement automatisé des températures de consigne aux heures de pointe du Distributeur et hausse préalable avant les heures de pointe
Gestion manuelle des points de consigne - comportemental	Abaissement manuel et temporaire de la température par le client aux heures de pointe du réseau sans hausse préalable
Mesures d'eau chaude	
Chauffe-eau à stockage accru	Ajout d'une réserve additionnelle à un chauffe-eau standard
Chauffe-eau à stockage accru avec contrôle	Ajout d'une réserve additionnelle à un chauffe-eau standard et interruption à distance du chauffe-eau aux heures de pointe du Distributeur
Chauffe-eau - contrôle à distance	Interruption à distance du chauffe-eau aux heures de pointe du Distributeur et étalement de la reprise de charge
Chauffe-eau avec contrôle par minuterie	Interruption du chauffe-eau aux heures de pointe avec une minuterie intégrée
Chauffe-eau 3 éléments	Remplacement du chauffe-eau à 2 éléments par un chauffe-eau à 3 éléments
Mesures sur les électroménagers	
Sécheuse – comportemental ou avec contrôle	Ne pas utiliser la sécheuse aux heures de pointe – comportemental ou avec possibilité de gestion à distance
Lave-vaisselle – comportemental ou avec contrôle	Ne pas utiliser le lave-vaisselle aux heures de pointe – comportemental ou avec possibilité de gestion à distance
Laveuse – comportemental ou avec contrôle	Ne pas utiliser la laveuse aux heures de pointe – comportemental ou avec possibilité de gestion à distance
Spas – comportemental ou avec contrôle	Ne pas chauffer le spa aux heures de pointe – comportemental ou avec possibilité de gestion à distance
Mesures d'éclairage	
Gestion de l'éclairage – comportemental ou avec contrôle	Réduire l'usage de l'éclairage durant les heures de pointe

Note : PAC : pompe à chaleur; TAE : tout à l'électricité.

Tableau 2 – Mesures retenues aux secteurs CI

Mesures de chauffage et ventilation	Description
Stockage thermique avec contrôle	Installation d'accumulateurs thermiques avec limitation de la recharge aux heures de pointe et reprise programmée selon les besoins du Distributeur
PAC à appoint combustible	Ajout d'un appoint de type combustible au parc de pompes à chaleur
Chauffage biénergie	Conversion du parc TAE - chauffage central vers la biénergie (mazout, gaz, propane)
Gestion des températures de consigne	Abaissement des températures de consigne aux heures de pointe du Distributeur et préchauffage des pièces avant les heures de pointe
Réduction du débit d'air neuf	Fermeture temporaire des volets d'air neuf durant les heures de pointe du Distributeur
Réduction du débit de ventilation	Réduction temporaire du débit de ventilation pour les systèmes à volume d'air variable durant les heures de pointe du Distributeur
Ajustement du débit des pompes de chauffage	Réduction temporaire du débit des pompes de chauffage associée à une augmentation de la température d'alimentation pour les bâtiments non TAE
Interruption de l'humidification	Interruption temporaire de l'humidification
Optimisation des horaires de démarrage	Optimisation des horaires de démarrage des systèmes de ventilation afin d'éviter une coïncidence avec la période matinale de pointe du Distributeur
Mesures d'eau chaude	
Chauffe-eau à stockage accru avec ou sans contrôle	Remplacement du chauffe-eau existant par un chauffe-eau à stockage accru, avec ou sans interruption du chauffe-eau aux heures de pointe du Distributeur
Contrôle du chauffe-eau	Interruption du chauffe-eau aux heures de pointe du Distributeur et étalement de la reprise de charge
Chauffe-eau biénergie gaz	Remplacement du chauffe-eau électrique par un chauffe-eau biénergie
Mesures d'éclairage	
Ballast à modulation	Réduction temporaire de l'éclairement général des bâtiments durant les heures de pointe du Distributeur
Fermeture partielle de l'éclairage	Fermeture partielle de l'éclairage dans les aires de service non essentielles des bâtiments
Contrôle de l'éclairage	Réduction temporaire de l'éclairage pendant les périodes de pointe du Distributeur
Autres mesures	
Arrêt du chauffage anti-condensation	Arrêt temporaire du chauffage anti-condensation dans les comptoirs réfrigérés des marchés d'alimentation, par le client ou contrôlé à distance
Groupe électrogène de secours	Utilisation des groupes électrogènes de secours aux heures de pointe